



Commission d'évaluation de la CIDPHARMEF

Responsabilités des évaluateurs externes :

1. Lire la politique d'évaluation de la CIDPHARMEF
2. Lire et analyser le rapport d'autoévaluation et ses annexes
3. Préparer une liste de questions pour chacune des rencontres prévues lors de la visite d'évaluation (en se concentrant sur les sections dont il/elle assume la responsabilité)
4. Participer à la rencontre de travail avec le/la président(e) de la commission d'évaluation externe, avant le début des rencontres
5. Prendre en note les informations recueillies lors des rencontres
6. Participer aux rencontres de « *debriefing* » à la fin de chaque journée de visite
7. Contribuer à la rédaction du rapport préliminaire
8. Participer aux rencontres finales avec le doyen et son équipe et avec le recteur (ou le président de l'Université)
9. Rédiger les chapitres qui lui ont été assignés en respectant le calendrier de travail prévu
10. Effectuer les corrections demandées, si nécessaire
11. Relire et corriger la proposition de rapport final